

NAO (2^{ème} Réunion)

Rappel de la 1^{ère} Proposition Direction (lundi) :

Budget global 1.3% réparti :

Catégorie	AG au 1 ^{er} janvier	AI au 1 ^{er} avril
A1 à C6	1%	0.3%
D7 à E10	0.8%	0.5%
F11 à I18		1.3% AI au 1 ^{er} juillet

Budget hors NAO sur toute l'année 2026 pour les changements d'emploi nécessitant un ajustement salarial avec classification supérieure (promotions).

Nouvelle Proposition de la direction :

La direction a proposé :

- un budget global de 1.7% (+0.4%)
- un budget hors NAO sur toute l'année 2026 pour les changements d'emploi nécessitant un ajustement salarial avec classification supérieure (promotions).

A partir de cette enveloppe, elle souhaitait discuter de la répartition sur la base de la première proposition.

FO a refusé car le montant global est encore en dessous de nos attentes.

FO a demandé à la direction de revoir à la hausse sa proposition et a rappelé son opposition à catégoriser les salariés.

La direction a pris en compte cette revendication. Elle est en accord avec l'idée d'augmenter l'AG.

Concernant nos autres Revendications :

- Salaire d'embauche au niveau du salaire minimum :
Pas d'opposition de la direction.
- Négociation accord prime « peinture » :
Réponse : OK pour la renommer en « prime démontage logistique ».

Pour FO au-delà de renommer cette prime, il serait important de discuter des modalités d'attribution de la prime « peinture - soudure ».

- Grille des salaires en fonction du nombre de points selon la nouvelle classification :
Réponse : ok pour l'ouverture de discussions en 2026.
- Déplafonnement de la prime d'ancienneté au-delà de 15 ans :
Réponse : En cours d'étude.

FO a argumenté sur ce point qui est important pour nous car il permettrait de valoriser les salariés les plus expérimentés et de les fidéliser. Ce serait une avancée importante pour les salariés mais également pour l'entreprise. Nous espérons une réponse favorable de la direction lors de la prochaine réunion.

- Démonétisation partielle de la prime trimestrielle pour les salariés volontaires en fin de carrière (ou Transformation d'une partie de la prime en jours, pour les salariés qui le souhaitent en fin de carrière).
Réponse : Cela pourra se faire dans le cadre d'un accord de fin de carrière.

FO prend note des réponses favorables à nos autres revendications et de l'augmentation de l'enveloppe de 0.4% mais cela reste encore bien insuffisant à nos yeux.

Prochaine réunion le lundi 24 novembre à 9h00.